

**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CREATION D'UN CENTRE D'EXCELLENCE
FRANCO-XXXXXXXXXXXXX DE FORMATION AUX METIERS DE XXXXXXXXXXXX**

**LETTRE de MISSION d'EXPERT sur le PROJET
XXXXXXXX-XXXXX- DREIC**

A) MISSION DU EXPERT FRANCAIS sur le PROJET

Objectif général de la mission : Assurer le déroulement cohérent du projet pour que les objectifs prévus soient atteints.

Profil souhaité: Enseignant, expérimenté dans la formation en xxxxxx ayant exercé des fonctions de responsabilité (enseignement, et formation de formateurs et gestion de formation technique supérieure) en France et sur des projets internationaux.

Expérience professionnelle souhaitée :

- Élaboration, gestion et suivi de projets
- Élaboration de référentiels de formation
- Formation de formateurs
- Pédagogie axée sur la réalisation technique concrète
- Mise en réseau d'établissements et d'apprenants (élèves, étudiants)
- Développement de dispositifs de formation continue pour adultes
- Connaissance de projets similaires dans les formations technologiques

- Compétences exigées par la mission :

- Coordonner l'équipe
- Coordonner le Centre de Formation
- Créer un réseau avec les autres écoles nationales
- Organiser et animer des activités avec les instances de concertation du projet
- Maîtriser les procédures de mise en œuvre du projet
- Gérer l'information : recueillir et exploiter l'information, créer et diffuser les documents de synthèse

- Représenter le projet auprès des partenaires (DREIC, MAE, Ambassade, Ministères xxxxxxxs concernés, partenaires techniques et financiers, opérateurs économiques) et en assurer la promotion

Tutelle administrative : DREIC

Tutelle hiérarchique : DREIC

Moyens mis à disposition : Ceux de la DREIC, des entreprises françaises et du partenaire institutionnel étranger

Suivi et évaluation : Un rapport mensuel à la DREIC

Un rapport semestriel au partenaire institutionnel étranger et à LES ENTREPRISES

FRANÇAISES

Durée de la mission : 12 mois renouvelable 2 fois, aux conditions de rémunérations prédéfinies par le cadre de mission de longue durée (cf J.O. n° 277 du 29 –11- 1998).

Lieu : xxxxxxx, République de xxxxxxx

Fonctions	Activités	Tâches
Animation	1. S'informer sur le déroulement	- Conduire des réunions - Produire et diffuser les informations sur le fonctionnement du projet et son avancement
	2. Informer les acteurs	- Organiser des outils de recueil de l'information - Construire et suivre un tableau de bord - Rendre compte toutes les deux semaines auprès du MIR (DREIC) - Rendre compte tous les deux mois à l'ambassade de France au Xxxxxx - Rendre compte au partenaire institutionnel étranger et à LES ENTREPRISES FRANÇAISES
	3. Décider en coordination avec les partenaires	- Etablir des critères de choix et des outils d'aide à la décision - Prendre des décisions
	4. Assurer l'exécution des décisions	- Organiser des réunions techniques - Suivre la mise en œuvre sur le terrain
Coordination	1. Informer les partenaires institutionnels	- Organiser des réunions, séminaires - produire les informations - Veiller au fonctionnement des instances du projet et préparer les documents y afférents - Préparer et Formaliser périodiquement l'état d'avancement
	2. Coordonner	- Organiser des réunions hebdomadaires - Organiser les réunions mensuelles du comité de pilotage - Suivre le planning d'exécution du projet adopté au Conseil d'administration - Mener des observations internes sur les résultats, le fonctionnement, le jeu des acteurs, par composante - Assurer la cohérence des projets de formation des personnels - Intervenir en cas de problèmes (freins relationnels, chevauchements de compétences,...)
Gestion	1. Gérer le projet en cohérence avec les partenaires	- Gérer les moyens de fonctionnement du projet - Organiser, accueillir et piloter les missions de suivi et d'évaluation
Conseil	1. Définir et mettre en œuvre avec les partenaires (XXXXXXX et LES ENTREPRISES FRANÇAISES) les activités du projet	- Réaliser les chronogrammes - Constituer les équipes de travail

<p>2. Assister le XXXXXXXX et LES ENTREPRISES FRANÇAISES sur les aspects pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer les référentiels de formation pour chaque niveau et le public correspondant (employés, ouvriers, techniciens, techniciens supérieurs) - Définir les stratégies pédagogiques adaptées et novatrices (s'appuyant sur des TP et les réalités du secteur du tourisme et du contexte économique) - Aider à la mise en place des laboratoires et des séquences pédagogiques - Echanger de bonnes pratiques en matière de méthodologie d'actualisation des programmes, - Développer des séquences de formation destinées aux entreprises ou au sein de celles-ci - Mener les études d'impacts professionnels (animation de l'observatoire de l'employabilité), et technologiques. - Concevoir et organiser les dispositifs de formation professionnelle (Etudes des besoins, élaboration de module de formation, gestion des équipements...)
<p>3. Assurer la formation des formateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au recrutement des enseignants - Concevoir et élaborer le dispositif de formation - Construire les cours de formation de formateurs - Appuyer la formation les enseignants du Centre de Formation - Mobiliser l'expertise française si nécessaire
<p>4. Promouvoir le centre XXXXXXXX-LES ENTREPRISES FRANÇAISES-MEN/DREIC</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'ingénierie et le savoir-faire pédagogique français en matière de formation technique et professionnelle, - Promouvoir le développement des relations entre l'école ou l'université et l'entreprise, dans une perspective internationale, - Diffuser le français dans les systèmes de formation étrangers comme langue des relations d'affaires, de la culture scientifique et de la diffusion technique, - Aider à la mise en place d'échanges d'étudiants et d'Experts, - Promouvoir ce modèle innovant de partenariats internationaux. - Faire connaître le projet aux universités, aux opérateurs économiques, aux institutions de coopération - Organiser, accueillir et piloter les missions extérieures de suivi

B/ CONTEXTE DE LA MISSION

L'Education Nationale française a développé, en matière de formation technique et professionnelle, un outil complet et performant, susceptible d'être valorisé à l'étranger afin de répondre à ses missions de relation et de promotion internationales.

La DREIC par son Département de la mobilité internationale, des réseaux et de la promotion des formations professionnelles (MIR) travaille à une coordination et une synthèse de l'offre du dispositif public français de formation, tant au niveau de l'enseignement secondaire que de l'enseignement supérieur. Le ministère a permis la réalisation de partenariats bilatéraux pertinents et dynamiques qui assurent la promotion de notre appareil de formation et qui soutiennent les entreprises françaises à l'export.

Il en résulte la création de centres pilotes de formation technologique, technique et professionnelle en réponse aux demandes de pays partenaires et d'entreprises françaises qui y sont implantées ou sont désireuses de le faire, et qui sont confrontés à des difficultés de formation dans le cadre de leur politique de développement.

Le Xxxxxx est un pays en pleine croissance économique, acteur important des échanges mondiaux et définitivement tourné vers l'avenir à travers un plan très ambitieux de construction d'infrastructures.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES, groupe de taille mondiale, dans le cadre de sa responsabilité sociale, participe à la professionnalisation des acteurs du secteur xxxxxxxx.

Le Ministère xxxx de l'Education (partenaire institutionnel étranger) souhaite aujourd'hui profiter du dispositif développé par le MEN/DREIC pour initier, avec le Groupe LES ENTREPRISES FRANÇAISES, un centre d'excellence dédié aux métiers xxxxxxxx qui aura une vocation nationale voire internationale au niveau de la sous région.

Dans le cadre d'un partenariat rapproché, l'Expert français transférera l'ingénierie pédagogique française qui permettra de créer des modules de formation adaptés au contexte du pays demandeur, de mettre en pratique des démarches d'enseignement innovantes assorties de critères exigeants de validation de la formation. Le dispositif s'appuie sur la méthodologie pédagogique propre à la construction de l'enseignement technique et professionnel français qui intègre la réalité fonctionnelle des métiers de l'entreprise au travers des stages en entreprises, projets technique en collaboration avec les entreprises, etc.

LE partenaire institutionnel étranger obtient de ce partenariat, des contenus et des pratiques pédagogiques reproductibles ainsi qu'un soutien méthodologique pour la conception ou la réactualisation de diplômes de formation initiale et la certification de formation continue pour les personnels d'entreprises. En outre, le centre pilote lui permettra d'assurer la formation d'élèves, d'étudiants, de maîtres formateurs, d'enseignants et de salariés.

LES ENTREPRISES FRANÇAISES participera activement à la professionnalisation de la jeunesse xxxxxxxne et pourra assurer par le biais du Centre d'excellence franco-xxxxxx de formation aux métiers xxxxx, la formation reconnue destinée à ces collaborateurs.

C/ CONTENU DE LA MISSION

Dans le cadre de ce projet, l'Expert français aura pour mission, en collaboration avec le Directeur de l'ITS de xxxxxx et le Directeur des entreprises françaises :

- **D'organiser l'installation et le fonctionnement du centre** en définissant, en concertation avec les responsables concernés, les activités du centre,
- **Coordonner les équipes de travail du centre** et diffuser les résultats
- **Etablir des relations, représenter le projet et en assurer la promotion** auprès des partenaires institutionnels (ministères), des partenaires techniques et financiers, des autres universités, de l'Ambassade, de la DREIC.
- **Assister les directions du Centre de formation en charge des affaires pédagogiques** dans leurs tâches de développement des actions de formations en faveur des formateurs, des enseignants, des salariés d'entreprises et des étudiants, par l'intermédiaire d'une pédagogie reposant sur les relations avec les entreprises et basée sur la mise en œuvre des travaux pratiques (TP) de laboratoires permettant de restituer une réalité professionnelle.

- **Construire un réseau** national et international de centres d'excellence dédiés aux métiers xxxxxx.
- **Participer, en lien avec le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France** à la politique de coopération de l'ambassade visant à promouvoir au xxxxxx l'enseignement technologique français et les partenariats entre science, technologie et entreprises.

D/ PRISE EN CHARGE DE L'EXPERT EN MISSION

Durant son séjour au Xxxxxx, l'expert français aura à mener des missions pour le compte du partenaire institutionnel étranger, pour celui des entreprises françaises, pour l'Ambassade de France au xxxxxx et pour la DREIC. Il appartient à chaque partie demanderesse de prendre en charge les frais de transport et de missions de l'expert.